

Le Cnes exprime son ras-le-bol sur l'insécurité dans les universités

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4705 - Jeudi 14 février 2019 - Prix : 10 DA

Tizi Ouzou/700 bénéficiaires de logements sociaux
Publication de la liste sur fond de crainte de protestation

Page 3

Campagnes des candidats aux présidentielles

Aurons-nous droit à une communication professionnelle et éthique ?

Page 4

La fin du processus d'Astana ?

Par Mohamed Habili

Les présidents russe, iranien et turc se sont rencontrés hier pour la troisième fois à Sochi pour discuter de l'avenir immédiat de la Syrie, mais une fois de plus en l'absence de son représentant attitré, sinon reconnu par tout le monde, Bachar Al-Assad, dans un contexte où cependant le rapport de force sur le terrain a nettement évolué en sa faveur. Quand le processus d'Astana, dans lequel s'inscrivent les sommets de Sochi, a commencé, les intérêts de ses protagonistes en Syrie convergeaient pour l'essentiel, mais pas sur tout, il s'en faut, en particulier ceux de la Turquie avec ceux des deux autres. Il n'y aurait d'ailleurs pas eu de processus d'Astana si la Turquie n'avait pas rejoint une alliance préexistante, celle qu'il y avait entre la Russie et l'Iran, qui dès le départ du conflit avaient apporté leur appui multiforme au régime syrien. Si celui-ci n'est pas tombé, c'est grâce à eux, et en dépit de la Turquie, qui elle au contraire aura tout entrepris pour le renverser. Dans ce but, on peut même dire qu'aucun pays ne se sera dépensé autant qu'elle, ni l'Arabie saoudite ni le Qatar, qui pourtant n'ont pas lésiné sur les moyens. Trois choses ont déterminé la Turquie à se rapprocher des sauveurs du régime syrien, qu'elle-même vouait aux gémonies. La première, c'est le choix fait par les Etats-Unis de s'appuyer non pas sur elle mais sur les Forces démocratiques syriennes, à dominante kurde, dans la guerre contre Daech, une fois que ce dernier a proclamé son califat.

Suite en page 3

Zoukh : «Le taux de traitement des eaux usées est porté à 70%»

Les inondations à Alger conjuguées au passé ?



Ph.E. Soraya/J. A.

70% des eaux usées d'Alger sont récupérées et traitées. «Avec la réception des projets de station d'épuration, aucune goutte d'eaux usées n'ira en mer et de ce fait on évitera leur déversement dans la nature et les inondations», a indiqué le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, lors d'une visite de travail effectuée hier dans la capitale.

Lire page 2

Les essais nucléaires en Algérie

Maître Benbraham : «Reggane est le secret du déshonneur de la France»

Page 2

Musée Ahmed-Zabana d'Oran

Reprise de l'activité du «cartable muséal»

Page 13

Zoukh : «Le taux de traitement des eaux usées est porté à 70%»

Les inondations à Alger conjuguées au passé ?

■ 70% des eaux usées d'Alger sont récupérés et traités. «Avec la réception des projets de station d'épuration, aucune goutte d'eaux usées n'ira en mer et de ce fait on évitera leur déversement dans la nature et les inondations», a indiqué le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, lors d'une visite de travail effectuée hier dans la capitale.

Par Louiza Ait Ramdane

Le recours à l'épuration des eaux usées est devenu inévitable pour la capitale afin de pallier le stress hydrique et compenser le déficit en matière avec le recyclage des eaux usées qui demeure une alternative viable. Cette importance traduit la mise en œuvre des programmes de réalisation d'ouvrages destinés au traitement des eaux usées épurées. Parmi ces projets, celui de l'aménagement d'oued Ouchaiah, celui de la réalisation de la station d'épuration des eaux usées de Zeralda et celui de la réalisation de la station d'épuration des eaux usées de Mehalma qui sont en cours de réalisation et dont les travaux avancent à grande vitesse.

Avec la réception de ces projets, l'objectif consistait en la hausse de la capacité d'épuration des eaux, actuellement à 70%, à 100%, a déclaré le wali d'Alger lors d'une visite d'inspection.

Le wali a procédé à la mise en service du premier lot qui consiste en la réalisation d'un collecteur de décharge de 4000 mm, s'inscrivant dans le cadre de la lutte contre les inondations. Ce projet, explique le chef du projet, M^{me} Bougoua, démarre de Aïn Naadja et aboutit à 2,5 km plus loin pour se jeter dans oued El Harrach.

«Ce collecteur est fait pour intercepter une plus grande quantité d'eau pluviale et des eaux usées afin d'éviter que ces eaux ne se déversent dans le tissu urbain», explique-t-elle, précisant qu'«avec la réception de ce projet le problème des inondations et le déversement des eaux usées dans la nature sera réglé». Le taux d'avancement des travaux a atteint 95%, ajoute-t-elle.

Les travaux d'aménagement d'Oued El Harrach touchent à leur fin

Les travaux d'aménagement d'Oued El Harrach, dans la wilaya d'Alger, touchent à la fin et seront totalement réceptionnés en 2019, déclare le wali d'Alger, lors d'une visite de travail effectuée hier dans la capitale.

«Actuellement, les travaux avancent à grands pas, nous sommes en phase finale», a indiqué le wali Zoukh. Selon lui, une grande partie de ce projet a été réceptionnée. «Nous avons déjà réceptionné la zone d'embarcadere de Oued El Harrach, la partie appelée la Prise d'eau dans la commune de Bourouba, et une grande partie de la zone de Bentalha, l'espace de détention et



Ph/E. Soraya/J. A.

de loisirs à Hey Remli, le plus grand bidonville de la capitale éradiqué. Notre objectif en 2019 est de terminer Oued El Harrach», a expliqué le wali d'Alger, précisant que des terrains sont ouverts aux promoteurs pour investir dans des pro-

jets cadres à Hey Remli. Selon les explications fournies au wali, l'espace de détention sera livré avant le mois de ramadhan.

68 plages autorisées à la baignade à Alger

L'avancement des travaux d'épuration et d'assainissement des eaux usées a aidé à l'ouverture de nouvelles plages à la baignade, a indiqué Zoukh, précisant qu'en 2004 le nombre ne dépassait pas les 34 plages. Concernant la station d'épu-

ration de des eaux usées de Zeralda, il a avancé qu'elle sera réceptionnée en juin prochain. Concernant celle de Mehalma, les travaux seront achevés en 2020, a expliqué le wali d'Alger. L. A. R.

Les essais nucléaires en Algérie

Maître Benbraham : «Reggane est le secret du déshonneur de la France»

«La France a commis un crime grave contre les Algériens et contre l'humanité et, ce jour, elle ne veut nullement admettre l'ampleur des dégâts colossaux qu'ont engendrés les bombes nucléaires à Reggane», a indiqué, hier, Maître Fatma-Zohra Benbraham. Lors d'une conférence sur les essais nucléaires français à Reggane durant la colonisation au Forum du quotidien «El-Moudjahid», l'avocate Fatma-Zohra Benbraham a indiqué que le crime qui a eu lieu à Reggane restera pour toujours «le secret du déshonneur de la France», ajoutant qu'«on ignore encore, à ce jour, le nombre des personnes mortes suite à ces essais nucléaires». Elle a précisé que «ce qui est sûr, c'est que des familles meurent encore aujourd'hui à cause des sols contaminés par les bombes nucléaires qui, notez-le, étaient 5 à 6 fois plus puissantes que la bombe d'Hiroshima». A propos des 150 prisonniers algériens utilisés comme cobayes humains lors de ces essais nucléaires, l'avocate a appelé le ministre de la Justice, Tayeb Louh, à «nous aider à découvrir qui étaient ces 150 prisonniers algériens qui ont été «assassinés» lors de ces essais, de leur donner une identité». Elle a affirmé qu'après des recherches faites dans les années 2000, «l'étude iconographique de certaines photos

de mannequins prises avant l'explosion de la bombe nous a permis de constater que la position des soi-disant mannequins ressemblait étrangement à des corps humains enveloppés dans des vêtements de prisonniers». «A côté de cela, nombre d'Algériens détenus dans l'ouest du pays et condamnés à mort par les tribunaux spéciaux des forces armées (français) nous ont apporté des témoignages édifiants. Certains condamnés à mort n'ont pas été exécutés dans les prisons, mais avaient été transférés pour ne plus réapparaître. Ils avaient, selon eux, été livrés à l'armée. Après consultation des registres des exécutions judiciaires, il n'apparaît aucune trace de leur exécution et encore moins de leur libération», a-t-elle assuré, ajoutant que «le même sort a été réservé à d'autres personnes ayant été internées dans des camps de concentration». En analysant bien les photos prises des mannequins, l'avocate découvre alors très vite qu'il s'agit bien de corps humains». En 2005, «la question a été posée aux autorités françaises qui ont d'abord répondu qu'il s'agissait uniquement de mannequins et rien d'autre, pour tester les habillements face aux essais». Après insistance des Algériens, les autorités françaises ont rétorqué que «il y avait des corps à la place des mannequins, il faut se rassurer

que les corps étaient sans vie». A propos de ce dossier, Benbraham a annoncé que «l'ancien président de la Polynésie m'a envoyé un message m'appelant à me joindre à lui dans sa plainte qu'il a portée devant la Cour pénale internationale sur les crimes nucléaires de la France. Pour cela, je demande au président de l'Association du 13 février 1960 de me remettre le plus tôt possible des fiches des personnes qui ont été victimes des essais nucléaires à Reggane et même dans les régions voisines, vivantes encore ou mortes, pour les remettre à la Cour pénale internationale», a-t-elle déclaré. De son côté, intervenant lors de cette conférence, le président de l'Association du 13 février 1960 a assuré que les fiches seront mises à sa disposition dans les jours à venir, ajoutant qu'«outre l'indemnisation des victimes de ces essais nucléaires, nous demandons à la France de dépêcher ses scientifiques pour nettoyer les régions affectées par les bombes nucléaires, construire des hôpitaux dans la région de Reggane afin d'assurer gratuitement les soins aux victimes et à leurs descendants, sachant qu'ils sont eux aussi affectés, de redonner vie aux terres agricoles de la région».

Thininene Khouchi

Plaidant pour une conférence nationale avant les présidentielles

Le Cnes exprime son ras-le-bol sur l'insécurité dans les universités

■ Le meurtre lundi soir du jeune Assil Belalta, étudiant en 3^e année de médecine, dans sa chambre à la résidence universitaire de Ben Aknoun, aura été la goutte d'eau qui fera déborder la colère des universitaires. Après une forte mobilisation des étudiants au lendemain du crime, ils ont tenu des rassemblements devant plusieurs universités du pays, hier c'était autour du Cnes (Conseil national des enseignants du supérieur).

Par Lynda Naili

A ce titre, au lendemain des déclarations de Tahar Hadjar, premier responsable du secteur, qui somme toute n'a pas réussi à apaiser la communauté universitaire suite à cette affaire, dans un communiqué rendu public hier, le Conseil national des enseignants du supérieur (Cnes) a appelé à «l'organisation d'une conférence nationale, avant fin mars prochain, sous l'égide du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et en partenariat avec les différents partenaires sociaux, notamment les syndicats et les organisations estudiantines, dans le but de mettre un terme au phénomène de la violence au sein de l'université».

Ainsi, relevant avec «un profond regret» la recrudescence du phénomène de la violence au sein de l'université avec l'assassinat, il y a deux jours, du jeune étudiant universitaire dans sa chambre à la résidence universitaire de Ben Aknoun, est passée des agressions physiques et atteintes psychologiques aux homicides et meurtres au sein de l'université et des résidences universitaires, le Cnes par cette conférence nationale à laquelle il appelle à tenir avant la fin mars prochain, donc avant les élections présidentielles, entend «élaborer un plan clair et précis devant mettre fin à ce phénomène». Et pour cause martèle le



PH/D. R.

Conseil national des enseignants du supérieur, «l'assassinat de l'étudiant Assil Belalta et celui de l'étudiant zimbabwéen, une semaine plus tôt, démontrent que les établissements et les résidences universitaires ne répondent plus aux normes de sécurité». Des assassinats pour lesquels le Cnes a également appelé à «l'ouverture d'une enquête urgente sur le travail des sociétés de sécurité et de gardiennage chargées de garantir la sécurité au sein de l'enceinte universitaire, la prise de mesures urgentes pour assainir les résidences universitaires, à travers le

pays, des étrangers et intrus, ainsi que la poursuite en justice et la prise de sanctions à l'encontre de tout individu impliqué dans de telles affaires». A cela, le Cnes dans son communiqué, a vivement insisté sur «la prise de sanctions fermes contre toute personne qui encourage ou exerce une violence matérielle ou morale en milieu universitaire». Et de faire part à ce sujet de sa «pleine disponibilité à coopérer de manière inconditionnelle avec le ministère de tutelle pour le rétablissement de la stabilité et de la sécurité dans le secteur de l'Enseignement supérieur». Pour

rappel avant-hier, Tahar Hadjar, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, avait affirmé que les services de son département ministériel «ne ménagent aucun effort», en vue d'assurer la sécurité au sein des cités universitaires, dénonçant l'assassinat dont a été victime l'étudiant Assil Belalta. Il avait également appelé durant une réunion avec les recteurs d'universités et directeurs des écoles supérieures de la région du Centre, à la nécessité de «garantir la sécurité, le calme et la sérénité au sein de l'enceinte universitaire». L. N.

Tizi Ouzou/700 bénéficiaires de logements sociaux

Publication de la liste sur fond de crainte de protestation

La liste des nouveaux bénéficiaires de logements sociaux de la commune de Tizi Ouzou sera dévoilée aujourd'hui après une longue attente et plusieurs fois annoncée. Au total, on compte 752 bénéficiaires de cette première opération de distribution de logements sociaux dans la commune du chef-lieu de la wilaya. Ces logements sont implantés au niveau du nouveau pôle urbain de Oued Fali à proximité du chantier du nouveau stade de 50 000 places (sortie ouest de Tizi Ouzou). Ces logements devaient être distribués avant la fin de l'année 2018 mais en raison du retard dans les travaux d'aménagement dudit site ainsi que les vérifications d'usage sur l'identité des demandeurs, leurs heureux bénéficiaires ont été invités à patienter. A noter que les services de la commune de Tizi Ouzou ont reçu 8 000 dossiers de demande de logement sociaux pour quelque 6 000 uni-

tés réalisées ou en voie d'achèvement. Néanmoins, les autorités redoutent un regain de tension parmi les demandeurs dont les noms ne figurent pas sur cette liste à l'occasion de cette distribution comme c'est presque de tradition ces dernières années.

Des habitations menacées par un glissement de terrain à Ain El Hammam

Le phénomène du glissement de terrain refait surface dans la ville de Ain El Hammam (50 km au sud-est de Tizi Ouzou) avec cette nouvelle menace qui pèse sur plusieurs habitations situées dans une zone urbaine de la même localité. Selon un responsable au sein de l'Assemblée populaire communale de Ain El Hammam, qui s'exprimait hier sur les ondes de la radio locale, les récentes importantes chutes de pluie et de neige ont aggravé



l'affaissement du terrain, notamment au niveau de la zone du marché où pas moins d'un immeuble en R+4 est sérieusement menacé d'effondrement. Selon le vice-président de l'APC de Ain El Hammam, Ait Salah Mohand Saïd, pas moins de 7 familles dont les habitations se

trouvent dans cette zone devraient être évacuées dans les meilleurs délais et les autorités de wilaya ont été avisées quant au risque qui les guette. Il a, à ce propos, suggéré de les évacuer vers des logements en voie d'achèvement. Tous les services concernés par cette affaire ont

LA QUESTION DU JOUR

La fin du processus d'Astana ?

Suite de la page une

La deuxième, c'est le coup d'Etat manqué contre le président turc, qui a permis à celui-ci de voir qu'il n'était pas en odeur de sainteté auprès des pays occidentaux, qui ont pris tout leur temps avant de condamner la tentative de coup d'Etat. Cette attitude a dessillé une bonne fois pour toutes les yeux d'Erdogan. La troisième, c'est que le régime syrien ne tombait pas malgré ses efforts en ce sens. C'est la conjonction de ses trois facteurs qui ont amené la Turquie à passer dans le camp russe, sans pour autant rompre ses liens avec la coalition internationale emmenée par les Etats-Unis. D'une certaine façon, donc, le processus d'Astana, c'est le recrutement de la Turquie par l'alliance russo-iranienne. Or cette alliance se présente tout autrement aujourd'hui, au point qu'on est fondé à se demander si la dernière rencontre de Sochi n'est pas la dernière. Maintenant que la guerre se termine, outre qu'elle est à l'arrêt depuis quelque temps déjà, du fait des attermolements turcs, les intérêts de la Russie et de l'Iran ne vont plus de concert. Ils divergent au contraire. C'est ainsi qu'on voit la Russie manœuvrer pour faire en sorte que l'Iran retire ses troupes de Syrie, en accord en cela avec Israël, qui autrement poursuivrait ses attaques en Syrie. On pense que les derniers bombardements israéliens en Syrie n'auraient pas atteint leurs cibles si les Russes avaient actionné le système S-300, dont ils ont doté la défense anti-aérienne syrienne. Les Iraniens ne se retireraient probablement pas de Syrie tant que les Syriens ne le leur auront pas demandé. Pourtant, ils auraient intérêt à entrer à cet égard dans les vues des Russes, qui en cas d'agression américaine, ou israélienne, seraient, avec les Chinois, leurs seuls alliés. Enfin, leur attachement commun indéfectible à Damas s'oppose au projet turc consistant à occuper durablement une bande de plusieurs dizaines de kilomètres de profondeur prise sur le territoire syrien, pour en faire une zone vide non pas d'armes, mais de Kurdes, qui pourtant sont syriens. M. H.

été alertés, selon le même responsable qui n'a pas manqué de tirer la sonnette d'alarme. Et même si le phénomène du glissement de terrain à Ain El Hammam a été diagnostiqué depuis plus d'une décennie, il faut trouver une solution pour parer à toute situation de catastrophe. Hamid M.

Campagnes des candidats aux présidentielles

Aurons-nous droit à une communication professionnelle et éthique ?

■ La campagne de communication pour l'élection présidentielle du 18 avril 2019 pointe déjà à l'horizon, même si, par ailleurs, l'offensive électoraliste a déjà pignon sur rue dans les réseaux sociaux où les candidats à la candidature actionnent leurs relais pour essayer de peser par le bruit qu'ils peuvent faire sur le net avant d'être mis à l'épreuve de leur poids en notabilité à travers les signatures qu'ils doivent réunir, et en popularité et acceptabilité à travers le nombre des voix qu'ils pourront obtenir le jour du scrutin.

Par Filali H. Imène

Quoi qu'il en soit, la campagne de communication proprement dite est loin de com-



PHOTO: R.

mencer et l'on est en droit de s'interroger sur la manière dont ceux qui arriveront à passer l'écueil des signatures vont la mener, sachant que cette communication, par ses formes, ses tons, ses relais et ses acteurs, définit bien le candidat et reflète au mieux ce qu'il est à même de porter, par-devant ses potentiels électeurs parmi les Algériens, comme valeurs, comme prétentions idéologiques, philosophiques, comme solutions sociales et économiques,

comme regard sur l'universel pour porter haut l'Algérie à l'international, etc.

Parmi toutes ces choses que le candidat doit faire toucher du doigt à ses électeurs afin de les séduire, de les convaincre et de les faire adhérer, le programme, ce fameux référentiel électoral qui parle pour le candidat dans ce qu'il peut avoir de plus pertinent, de plus consistant, loin des prétentions creuses et des déclarations solennelles, ou encore ce fameux référentiel, véritable

sésame de l'examen électoral, qui brille parfois par son absence, ou fruit d'un plagiat outrancier, mal reformulé ou donné à voir comme un costume trop grand pour celui qui le porte.

Faiblesse de programme, absence de celui-ci ou incapacité d'emballer les masses du fait d'un contenu et de son promoteur qui peinent à se frayer un chemin vers les cœurs des différents auditoires, encore moins vers leurs percepteurs rationnels, et vous voyez des candi-

dates faisant de la communication de campagne, non plus un moyen de promotion des idées, des propositions ou du programme, mais plutôt l'occasion d'attaques effrénées contre un candidat donné comme favori, qui surfent sur des registres violents, agressifs, parfois hélas personnels, indignes d'un rendez-vous électoral censé mener celui qui convainc les électeurs au siège de la magistrature suprême, et ceux qui ont eu le mérite de conduire le challenge jusqu'au bout sur le podium de la respectabilité politique.

La communication politique de campagne électorale, métier d'entre les métiers qui a ses professionnels, ses artisans et ses acteurs politiques aguerris, ne tolère point l'amateurisme et les débats de harengères ; elle ne s'accommode de nulle bassesse contraire aux valeurs des Algériens.

En revanche, elle autorise, de bonne guerre, la confrontation des idées et des programmes, les tests de popularité à l'épreuve du terrain de campagne, ainsi que le droit du candidat et ses représentants de briller par l'excellence et la pertinence de leurs propos dans l'esprit de leurs concitoyens électeurs, et c'est par la force de ces idées et les promesses qu'elles portent que leur image les accompagne jusqu'à l'isoloir où, en leur âme et conscience, ils font leur choix souverain.

F. H. I.

Madjid Bouguerra, ambassadeur d'Algérie à Washington

La question sahraouie «n'est pas un obstacle» aux relations algéro-marocaines

L'ambassadeur d'Algérie à Washington, Madjid Bouguerra, a réitéré mardi la position constante de l'Algérie à l'égard de la cause sahraouie, affirmant que cette question ne pouvait être un obstacle au développement des relations entre l'Algérie et le Maroc. Le diplomate algérien qui était l'invité du Think Tank Washingtonien, Center For The National Interest, pour évoquer le rôle de l'Algérie dans la lutte antiterroriste régionale, a souligné la position constante de l'Algérie sur «cette question d'autodétermination» qui n'empêche pas, pour autant, le développement d'une coopération bilatérale avec le Maroc.

L'ambassadeur répondait à la question d'un ancien diplomate américain qui lui a demandé lors de ce débat si l'Algérie et le Maroc étaient en mesure de coopérer ensemble en dépit des décennies de divergences sur la question du Sahara Occidental. Madjid Bouguerra a expliqué que l'Algérie était prête à promouvoir ses relations avec le Maroc à une seule condition : que cette coopération ne soit pas assortie de conditions. «Nous avons toujours dit que nous sommes prêts à travailler avec le Maroc pour améliorer nos relations bilatérales avec une seule condition : que nos frères marocains n'imposent pas de conditions», a-t-il déclaré.

Plus explicite, l'ambassadeur a précisé que le Maroc a toujours demandé que l'Algérie inflexible sa position sur le Sahara occidental pour faire avancer la coopération bilatérale. Pour l'Algérie, il s'agit bien d'une question traitée au niveau de l'ONU qui engage deux parties, à savoir le Maroc et le Front Polisario, a-t-il encore expliqué. «Nous avons toujours appelé à séparer les deux questions», a-t-il dit, rappelant que les appels de l'Algérie à l'adresse du Maroc pour discuter directement des problèmes de la migration et du trafic de drogue n'ont pas trouvé échos auprès de la partie marocaine. Mais cela, a-t-il ajouté, «n'affecte pas notre volonté poli-

tique d'œuvrer pour le développement de nos relations», relevant que l'Algérie est le seul pays maghrébin qui a signé et ratifié tous les accords de l'UMA (Union du Maghreb arabe). Interrogé sur «le manque de coopération» entre l'Algérie et le Maroc sur les questions sécuritaires, souvent ressassées par des responsables marocains, l'ambassadeur a affirmé qu'il existait une coordination entre les services chargés de la lutte antiterroriste des deux pays. Le Maroc est aussi le premier partenaire commercial de l'Algérie au Maghreb, a rappelé l'ambassadeur Bouguerra qui a souligné, par ailleurs, l'étendue de la coopération sécuritaire avec la

Tunisie et l'excellence des relations avec la Mauritanie. Au cours de ce débat, l'ambassadeur a réitéré le soutien de l'Algérie, pays voisin et observateur, à l'émissaire onusien, Horst Kohler dans ses efforts pour parvenir à une solution politique qui pourvoit à l'autodétermination du peuple sahraoui. Ce débat auquel ont assisté des diplomates de pays européens, asiatiques et arabes ainsi que des organes de presse américains a bifurqué ensuite sur plusieurs sujets en relation avec la Libye, le Mali, la lutte antiterroriste et les relations de l'Algérie avec les Etats-Unis, la Russie et la France.

Yanis C./APS

Prévention contre les incendies

Réalisation de 8 laboratoires d'essais des matériaux de construction

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, a affirmé mardi à Alger, que «8 laboratoires seront réalisés» pour les essais des matériaux utilisés dans la construction et leur degré de conformité, dont un

sera dédié à la résistance aux feux. «Le gouvernement, à travers le ministère de l'Habitat, s'attèle à réaliser 8 laboratoires pour les essais des matériaux et des éléments de construction et du degré de leur conformité aux standards en vigueur», a précisé M. Bedoui en réponse aux ques-

tions des députés concernant le projet de loi relatif aux règles générales de prévention des risques d'incendie et de panique. Parmi ces laboratoires, «un sera dédié aux essais de l'interaction et la résistance des matériaux et des équipements aux feux», a souligné le ministre

qui a ajouté que durant les trois dernières années, 15 828 interventions ont été menées par les agents de la Protection civile pour l'extinction des feux dans les bâtiments. Rappelant que 85 personnes sont mortes et 4 842 autres ont été blessées à cause de ces incendies, outre le décès

de 57 autres par le monoxyde de carbone émanant des différents équipements de chauffage durant le mois de janvier passé, le ministre a mis l'accent sur l'impératif de se doter de détecteurs de fuite de gaz pour mettre fin à cette situation.

Hatem B.

Appel d'offres pour l'adjudication de 29 sites miniers

■ L'Agence nationale des activités minières (ANAM) a lancé un appel d'offres national et international portant sur l'adjudication de 29 permis miniers pour l'exploration de plusieurs sites, apprend-on auprès de cette agence.

Par Salem K.

Il s'agit de la 48^e session d'adjudication lancée par cette agence dont la précédente date de 2017. Ces sites miniers se trouvent dans 15 wilayas du pays : Tamanrasset, El Bayadh, Mascara, Saïda, Khenchela, Illizi, Adrar, El Oued, Biskra, Laghouat, M'sila, Tebessa, Tiaret, Bordj Bou Arréridj et Chlef. Les 29 permis miniers pour exploration mis en adjudication concernent plusieurs substances minérales destinées essentiellement à la fabrication sidérurgique, métallurgique, de peinture, de matériaux de construction, de granulats et autres usages industriels. Les substances minérales



PHOTO: R.

concernées sont l'étain-wolfram (destiné à la filière sidérurgie-métallurgie), le wollastonite (pour la fabrication de l'émail, plastique, peinture et métallurgie), le sel (industrie alimentaire), le granite (pierres décoratives et

granulats), le calcaire (granulats et sable concassé), l'argile (produits rouges), le tuf (pour travaux publics et construction), le gypse (plâtre), le sable silicieux (usage industriel), le sable (construction), le cipolin (granulats) et le

basalte (granulats). Pour rappel, la précédente session d'adjudication (47^e) de la petite et moyenne mine avait été lancée en 2017 par l'ANAM. Au titre de l'année 2017, cet organisme

avait attribué un total de 30 sites miniers pour un montant global de 513 millions de DA, contre 58 sites miniers pour un montant global de 2 milliards DA en 2016.

S. K./APS

Pétrole

Le Brent à plus de 63 dollars hier

Le pétrole grimpeait hier en cours d'échanges européens alors que l'Agence internationale de l'énergie (AIE) a confirmé que l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) respectait ses promesses de baisse de production. Vers 12h00, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril valait 63,28 dollars à Londres, en hausse de 86 cents par rapport à la clôture de mardi. A New York, le baril américain (WTI) pour le contrat de mars gagnait 55 cents, à 53,65 dollars. Au lendemain de la

publication du rapport mensuel de l'Opep, l'AIE a publié hier ses propres données pour le mois de janvier. L'offre mondiale a chuté de 1,4 million de barils par jour (mbj) en janvier à 99,7 mbj, estime l'AIE. Cette baisse est due, selon l'AIE, à la décision de la province canadienne de l'Alberta de réduire sa production mais aussi à la mise en œuvre de l'accord de Vienne entre les pays de l'Opep et leurs partenaires, dont la Russie, destiné à soutenir les cours. A plus court terme, les marchés obser-

veront en cours de séance les données hebdomadaires sur les stocks américains de l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA). Les analystes tablent sur une hausse de 2,4 millions de barils des stocks de brut, de 1,4 million de barils des stocks d'essence et sur une baisse de 1,5 million de barils des stocks d'autres produits distillés (fioul de chauffage et gazole), selon la médiane d'un consensus compilé par Bloomberg.

S. K.

Le fonctionnement du complexe industriel n'a pas été perturbé

Impressionnant incendie à Hassi Messaoud

Un incendie s'est déclaré mardi soir sur un bac de dégazage du complexe industriel sud de Hassi Messaoud, mais n'a causé aucune perturbation de son fonctionnement, a indiqué hier Sonatrach dans un communiqué. «En date du 12 février 2019 à 21h54, un incendie s'est déclaré sur un bac de dégazage au niveau du complexe industriel sud (CIS) de Hassi Messaoud», note la même source. Suite à cet incendie, «les équipes d'intervention de la

Sonatrach Division Production sont intervenues pour l'extinction de l'incendie et toutes les mesures sécuritaires ont été prises à temps», affirme le groupe pétro-gazier national. L'incendie «a été maîtrisé totalement à 23h05mn par les moyens mobiles et fixes de lutte contre l'incendie», précise le communiqué. «Le fonctionnement du Complexe Industriel Sud (CIS) n'a pas été perturbé», assure Sonatrach.

Y. N.

Changes

L'euro se stabilise face au dollar dans un marché confiant

L'euro se stabilisait hier face au dollar dans un marché plutôt optimiste, et alors que le dollar néo-zélandais a grimpé de plus de 1% face au billet vert. L'euro s'échangeait à 1,1322 dollar contre 1,1326 mardi soir. Dans la journée de mardi, la monnaie européenne était tombée à 1,1258 dollar, son plus bas niveau depuis trois mois, avant de rebondir. Le dollar, l'euro et le yen baissaient hier face aux devises plus sensibles aux cycles économiques, et face au dollar néo-zélandais en premier lieu, a fait remarquer un analyste. «L'optimisme concernant les négociations commerciales entre les Etats-Unis et la Chine et la diminution du risque d'un (shut-down) du gouvernement américain ce week-end jouent un rôle là-dedans, tout comme le retour des investisseurs chinois sur le

marché des changes après la pause du Nouvel An, qui a apporté de la stabilité et fait progresser le yuan», a expliqué la même source. Hier, une fois n'est pas coutume, de nombreux analystes soulignaient la performance du dollar néo-zélandais, qui a bondi face aux autres principales devises après que le gouverneur de la Banque de réserve de Nouvelle-Zélande a surpris en tenant des propos plus confiants qu'attendu, qui éloignent la perspective d'une baisse des taux. La monnaie néo-zélandaise s'échangeait à 1,4666 dollar américain, contre 1,4844 la veille. Sur le front commercial, le président américain a affirmé mardi qu'il pourrait accorder à la Chine un délai supplémentaire avant d'augmenter une nouvelle fois les droits de douane. Des tractations entre émissaires de chaque

camp auront lieu aujourd'hui et demain pour tenter d'avancer dans les négociations. Concernant le risque d'une nouvelle fermeture partielle des administrations américaines, plusieurs parlementaires ont trouvé lundi soir un compromis sur le financement de la construction de nouvelles barrières à la frontière avec le Mexique. Cet accord doit encore être approuvé par le Congrès et la Maison-Blanche. Plus tard dans la journée, les investisseurs s'intéresseront à l'inflation aux Etats-Unis. Enfin, la livre sterling restait stable face au dollar et à l'euro. La livre s'échangeait à 87,85 pence pour un euro contre 87,86 mardi soir. Face au billet vert, elle valait 1,2886 dollar pour une livre au lieu de 1,2892 dollar mardi soir. Le dollar grimpeait face au yen, à 110,69 yens pour un dollar contre 110,48 mardi soir.

Ce matin, il a atteint un plus haut depuis fin décembre, à 110,77 yens. L'euro progressait également face à la monnaie nippone, à 125,32 yens pour un euro contre 125,12 la veille. La devise suisse progressait un peu face à l'euro (à 1,1388 franc suisse pour un euro contre 1,1401 mardi),

ainsi que face au dollar (à 1,0059 franc suisse pour un dollar contre 1,0067 franc suisse mardi). Le yuan valait 6,7620 yuans pour un dollar, contre 6,7740 yuans pour un dollar mardi après-midi. L'once d'or valait 1 312,98 dollars contre 1 310,80 mardi soir.

Y. N.

Zone euro

La production industrielle continue de reculer

LA PRODUCTION industrielle dans la zone euro a reculé de 0,9% en décembre par rapport à novembre, où elle avait déjà reculé de 1,7%, a annoncé hier l'Office européen des statistiques Eurostat. Le résultat de décembre est plus mauvais que celui attendu par les analystes interrogés par le fournisseur de services financiers Factset, qui tablaient sur une baisse de 0,35%. Ce recul s'explique par une baisse de 1,5% pour les biens d'investissement ainsi que pour les biens de consommation non durables et de 0,4% pour l'énergie. La production est restée stable pour les biens intermédiaires et a augmenté de 0,7% pour les biens de consommation durables. Dans l'UE, la production industrielle est également en baisse en décembre, de 0,5% par rapport à novembre.

R. E.

Hassi-Messaoud

Deux centrales solaires à lancer avant la fin de l'année

■ Deux projets de centrales de production électrique par l'énergie solaire seront lancés avant la fin de 2019 dans la région de Hassi-Messaoud, a-t-on appris mercredi des responsables de la direction de l'énergie (DE) de la wilaya de Ouargla.

Par Aziza H.

D'une capacité de production électrique de 20 mégawatts, ces deux projets, retenus sur une surface de 40 ha au niveau des zones de Belhirane et Nezla, sur la route de Gassi-Touil, feront l'objet d'appels d'adjudication nationale avant la fin du mois de février en cours par le comité de régulation de l'électricité et du gaz au

ministère de l'énergie pour le choix de l'entreprise de réalisation, a indiqué le directeur par intérim du secteur, Nabil Mammeri. Ces deux projets de développement énergétique s'inscrivent dans le cadre du programme national de développement des énergies renouvelables visant à accroître la production électrique, à l'horizon 2030, à un total de 22 000 mégawatts à partir des énergies renouvelables, a-t-il précisé. Le même responsable a fait part, dans le cadre de cette approche, de l'ouverture à l'investissement privé dans le développement des énergies renouvelables pour contribuer à l'autosuffisance électrique, surtout avec la hausse du nombre d'entreprises industrielles dans la région, et aussi pour générer de nouveaux emplois. Ces nouvelles installations permettront la production de 150 mégawatts d'électricité à partir du solaire, dont 50 mégawatts dans les wilayas du Sud du pays (Ouargla, Ghardaïa, El-Oued et Biskra).

A. H./APS

Ali T.



Tindouf

Campagne de vaccination contre la peste des petits ruminants

La campagne de vaccination du cheptel contre la peste des petits ruminants a été lancée à travers la wilaya de Tindouf, à l'instar d'autres régions du pays, a-t-on appris mercredi auprès de la direction locale des services agricoles (DSA).

Quelque 50 000 doses de vaccins ont été acquises pour les besoins de cette campagne de vaccination contre cette pathologie dont des foyers ont été découverts dans la zone de Grayer El-Harth, a indiqué le responsable de l'inspection vétérinaire à la DSA, Chakour Djaltia.

S'étalant sur trois mois, cette opération de vaccination a déjà touché les régions de

Grayer El-Harth, Oued El-Djez et Hassi-Amar, et a permis la vaccination de plus de 600 têtes de bétail, a-t-il précisé.

Un programme de sortie sur le terrain des équipes vétérinaires a été arrêté et englobe les différentes zones à vocation pastorale à travers la wilaya ainsi que les exploitations agricoles, afin de toucher l'ensemble du cheptel, a ajouté le responsable.

Une campagne de sensibilisation sur les pathologies de la peste des petits ruminants et de la brucellose a été lancée, en parallèle, et permet de suivre l'état sanitaire du cheptel et de procéder à des prélèvements pour analyses et à d'autres mesures préventives.

Les équipes de l'inspection vétérinaire et d'autres instances sont mobilisées pour cette opération de sensibilisation avec le souci de couvrir l'ensemble des zones de déploiement du cheptel, notamment dans les zones enclavées et els régions frontalières, selon la même source.

Plusieurs rencontres de coordination, avec la participation des éleveurs, ont été tenues à Tindouf pour étudier la situation du cheptel, organiser les opérations de vaccination et donner des instructions sur l'interdiction de déplacement du bétail vers les zones frontalières.

Dans 3 communes de Aïn Defla Lancement courant 2019 de 30 opérations de développement

Au total, 30 opérations de développement seront lancées durant l'année en cours dans les communes d'Arrib, Mekhatria et El Amra (Aïn Defla), a annoncé mardi le wali, Azziz Benyoucef.

Une enveloppe financière de 565 millions de dinars a été allouée à cet effet englobant 145 millions de dinars au profit d'Arrib, 150 millions de dinars pour Mekhatria et 270 millions de dinars pour El Amra, a précisé le wali à la fin de sa visite d'inspection dans les trois communes en vue de s'enquérir du taux d'avancement du plan de développement mis en place.

Azziz Benyoucef a, dans ce cadre, fait état du lancement, durant la même période, de 9 opérations à Arrib, 15 à Mekhatria et 6 autres à El Amra, signalant que les opérations en question portent essentiellement sur des projets se rapportant aux routes, l'IAEP, l'électrification, la jeunesse et sport, l'énergie, l'assainissement et l'éducation.

L'enveloppe allouée à ces trois communes en vue d'y renforcer la dynamique de développement vient s'ajouter aux 1,17 milliard de dinars qui leur ont été octroyés au titre de l'année 2018, a-t-il relevé, observant que certains projets n'ont pas encore été lancés et ceux déjà lancés n'ont

pas encore été achevés. Une fois sa visite aux communes en question achevée, le wali a présidé une rencontre-débat avec des représentants de la société civile en présence des directeurs de l'exécutif.

Des questions liées notamment au cadre de vie du citoyen et aux voies et moyens à même de dynamiser le développement local ont été abordées.

Tout en faisant remarquer que la présence, en grand nombre, des citoyens à ces rencontres dénote de l'intérêt porté à la gestion de leurs communes, le wali a fait savoir que l'objectif des tournées d'inspection qu'il mène

depuis quelque temps dans un certain nombre de communes de la wilaya vise à s'informer d'éventuelles lacunes qu'il y a lieu de combler en matière de développement. Le wali a souligné que les spécificités des communes de Mekhatria, Arrib et El Amra, des régions rurales à vocation agricole, rend "nécessaire le renforcement d'un certain nombre d'activités, notamment celles pratiquées par les jeunes. Il a, en guise d'exemple, cité l'apiculture, appelant les responsables locaux à faciliter l'exercice de cette activité «aux répercussions économiques et commerciales indéniables», a-t-il

dit. «Beaucoup de jeunes désireux de se lancer dans l'apiculture déplorent le manque d'aires susceptibles d'abriter cette activité», a-t-il relevé, assurant que ces jeunes affirment pouvoir se passer des aides attribuées par l'Etat, notamment pour l'acquisition des ruches. Pour le chef de l'exécutif, «il serait utopique de prétendre régler tous les problèmes par un coup de baguette magique», estimant «nécessaire le classement des doléances des citoyens selon l'ordre de priorité». Il a soutenu qu'en dépit de la conjoncture financière difficile traversée par le pays, l'Etat ne se désengagera pas de ses

engagements à l'adresse des citoyens, promettant tenir des réunions similaires dans un mois, en présence des citoyens des mêmes communes.

De leur côté, les citoyens des trois communes visitées ont souligné un certain nombre de pré-occupations portant essentiellement sur l'éducation, la jeunesse et le sport, ainsi que sur l'habitat rural, déplorant, pour certains d'entre eux, la «hogra» dont ils font l'objet de la part de responsables locaux qui, ont-ils soutenu, «refusent de les recevoir faisant ainsi fi de la réglementation en vigueur».

Kheily Y.

Tlemcen

Lancement de l'aménagement de routes nationales et ouvrages d'art en mai

Des travaux d'aménagement de plusieurs routes nationales et ouvrages d'art dans la wilaya de Tlemcen seront lancés en mai prochain, a-t-on appris mardi de la direction des travaux publics.

Le chef de service maintenance et exploitation des routes, Mohamed Ali Dahmane, a indiqué que le ministère des Transports et des Travaux publics a consacré à cette wilaya une enveloppe financière de 400 millions DA pour la maintenance des routes nationales et des ouvrages d'art.

Il a souligné que l'opération de maintenance portera dans une première étape sur le bitumage de la RN 22 A reliant la commune de Remchi et l'aéroport "Messali Hadj" dans la commune de Zenata sur 5 kilomètres et la RN 99 entre les communes de Bouihi et El Aricha sur 10 km pour une enveloppe financière de 100 millions DA à chaque opération. La deuxième étape concerne l'installation de plaques horizontales signalétiques sur toutes les routes nationales traversant la wilaya pour un coût de 72 millions DA et la

réfection de trois ouvrages d'art dont deux à Bouihi et un à Sebdo pour un coût de 37 millions DA. La troisième étape phase portera sur la maintenance de différents chemins de wilaya, selon M. Dahmane qui a fait part d'une enveloppe de 94 millions DA à cet effet.

La wilaya de Tlemcen compte 765 kilomètres de routes nationales, 1.189 km de chemins de wilayas et plus de 2.000 km de chemins vicinaux.

R T

Khaddad au sujet de l'accord de pêche UE-Maroc

«Un obstacle supplémentaire au processus de paix mené par l'ONU»

■ Le président de la Commission des relations extérieures auprès du secrétariat national du Front Polisario, M'hamed Khaddad, a affirmé mardi que le vote du Parlement européen sur l'accord de pêche Maroc-UE incluant le Sahara occidental occupé est «un obstacle supplémentaire dressé par l'UE au processus de paix mené par les Nations unies pour la résolution du conflit sahraoui».

Par Moncef G.

S'exprimant après le vote du Parlement européen, mardi, sur l'accord Maroc-UE élargi «illégalement» aux territoires sahraouis occupés, M. Khaddad a souligné dans une déclaration faite à la presse que la décision du PE est «une embûche supplémentaire au travail de l'émissaire de l'ONU pour le Sahara occidental, Horst Kohler», ajoutant que ce vote «montre que l'Union européenne joue la pérennité du conflit sahraoui et le statu quo».

M'hamed Khaddad a considéré également le vote du PE comme une «rébellion aux décisions de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE)» qui avait statué en février 2018 et en décembre 2016 sur l'inapplicabilité des accords commerciaux UE-Maroc au Sahara occidental occupé, désigné dans ces arrêts en tant que territoire «distinct» et «séparé» ne relevant pas de «la prétendue souveraineté marocaine».

Assurant que la CJUE sera saisie de nouveau par le Front Polisario pour contester les accords commerciaux UE-Maroc élargis illégalement au Sahara occidental, le responsable sahraoui a dénoncé le vote du Parlement européen et le rejet par cette instance de l'avis préalable de la Cour de justice avant d'entériner ce texte.

Rappelons, dans ce contexte, que M. Khaddad a salué lundi, dans une déclaration rendue publique par l'agence Sahara presse service (SPS), la démarche de l'ONG internationale Human Rights Watch qui a adressé à la veille du vote une lettre au Parlement européen dans laquelle elle a appelé les parlementaires à éviter toute violation du droit international et à solliciter préalablement un avis de la CJUE sur la «légalité» de l'accord de pêche.

«Le Front Polisario se félicite de cette position nette et parfaitement responsable de Human Rights Watch, qui ne peut laisser les parlementaires indifférents», a souligné M. Khaddad, tout en ajoutant que «le Parlement européen devait exercer sa compétence dans le respect du droit, en utilisant une procédure prévue par les textes».

Le Front Polisario dénonce le vote du Parlement européen

Le ministre délégué pour l'Europe du Front Polisario, M'hamed Sidati, a dénoncé mardi le vote par le Parlement



européen (PE) de l'accord de pêche Maroc-Union européenne (UE) et de son protocole de mise en œuvre incluant les territoires sahraouis, soulignant que de «tels accords constituent des opérations de brigandage et de spoliation des richesses du Sahara occidental occupé».

S'exprimant dans une déclaration rendue publique après le vote mardi par le Parlement européen de l'accord de pêche UE-Maroc, élargi «illégalement» aux territoires sahraouis occupés, M. Sidati a annoncé que «le peuple sahraoui et le Front Polisario s'opposent de toutes leurs forces à la mise en application de ces accords iniques».

Affirmant que «la responsabilité de l'UE, sous la houlette de l'Espagne et de la France, y est grande et que ce n'est pas à son honneur», dans l'adoption de ces accords qui «encouragent l'occupation marocaine des territoires sahraouis», M. Sidati a indiqué qu'il «incombe» au Front Polisario de «protéger son territoire comme ses ressources des convoitises et des pillages organisés par le tandem UE-Maroc».

S'adressant à l'opinion publique européenne et à la

communauté internationale, M. Sidati a souligné qu'avec l'adoption de «ces accords qui violent le droit fondamental du peuple sahraoui à l'autodétermination, l'UE ne fait qu'alimenter la poursuite du conflit du Sahara occidental au prix de l'instabilité et de l'insécurité de toute la région».

Le ministre sahraoui a relevé, en outre, que «l'UE a hypothéqué» la mission de paix de l'Envoyé personnel du Secrétaire Général de l'ONU, M. Horst Kohler en entérinant ce type d'accords illégaux.

«L'UE, par sa complicité avec le Maroc, est comptable d'une situation grave. N'eût été cette complicité, le conflit sahraoui aurait été réglé depuis longtemps par la communauté internationale», a-t-il appuyé, tout en réaffirmant la détermination du peuple sahraoui et son représentant unique et légitime, le Front Polisario, à «s'opposer par tous les moyens à ces accords devant les instances judiciaires et internationales».

Un processus entaché d'irrégularités

Le ministre sahraoui délégué

pour l'Europe a relevé également que le processus déclenché par l'UE, à travers la Commission, le Conseil et le Parlement, pour l'adoption des accords commerciaux UE-Maroc était entaché d'«illégalité» et d'atteintes aux décisions de la justice et du droit international.

A ce propos, il a rappelé que tout débat «serein» sur ces textes a été empêché au Parlement, alors que la proposition faite par des eurodéputés et des ONG internationales de soumettre ces accords à l'examen de la Cour de justice de l'UE (CJUE) a été rejetée par l'UE sans aucun motif.

La CJUE avait établi, a-t-il mentionné, dans ses arrêts, qu'aucun accord UE-Maroc ne pouvait concerner le Sahara occidental, sauf à obtenir le consentement clairement exprimé du peuple sahraoui à travers son représentant reconnu par l'ONU, le Front Polisario, et que le Royaume du Maroc n'a aucune souveraineté sur les territoires sahraouis.

Evoquant le processus d'adoption des accords commerciaux UE-Maroc, le ministre sahraoui a précisé que celui-ci a été

marqué par plusieurs dépassements, citant le cas de la rapporteuse de la commission INTA, Patricia Lalonde, et d'autres eurodéputés qui «étaient impliqués dans des conflits d'intérêts et agissaient ouvertement en faveur des desseins marocains».

«N'a-t-on pas vu Pierre Moscovici, le Commissaire européen aux affaires économiques et monétaires, à la Fiscalité et à l'Union douanière, courir les couloirs du Parlement pour forcer le vote de l'accord agricole ? La perfidie est allée jusqu'à changer au dernier moment les dates de vote dûment inscrites à l'ordre du jour du PE pour hâter – par peur ou par cynisme ? – l'adoption de tel accord ou de tel autre», a fait savoir le responsable sahraoui dans sa déclaration.

Il est clair, a souligné encore M. Sidati, que «l'UE fait fi des arrêts de sa propre Cour de justice et viole le droit international, en enfreignant ce droit essentiel, imprescriptible et inaliénable que constitue le droit à l'autodétermination, qui implique la souveraineté du peuple sahraoui sur ses ressources naturelles».

M. G.

Tunisie

Le déficit commercial se creuse à 524 millions dollars

Le déficit de la balance commerciale de la Tunisie a atteint 1,57 milliard de dinars tunisiens (524 millions de dollars) en janvier 2019 contre 1,21 milliard de dinars durant le même mois de 2018, selon les données publiées par l'Institut national tunisien de la statistique (INS).

Durant le mois de janvier de l'année en cours, les exportations se sont établies à 3,81 milliards de dinars, soit une hausse de

21,9%, comparativement au même mois de l'année écoulée. Les importations ont, quant à elles, culminé à 5,38 milliards de dinars en janvier 2019, en hausse de 24% par rapport au mois de janvier 2018. Le taux de couverture des importations par les exportations a ainsi enregistré une baisse de 1,2 point de pourcentage par rapport au mois de janvier 2018, pour se situer à 70,9%. Les plus importants déficits ont été enregistrés avec la

Chine (-507 millions de dinars), la Turquie (-250 millions), l'Algérie (-168,2 millions) et la Russie (-155,2 millions).

Le solde de la balance commerciale a cependant enregistré un excédent avec d'autres partenaires commerciaux de la Tunisie, dont la France (+319,5 millions de dinars), la Libye (88,2 millions de dinars) et le Maroc (39,1 millions).

R. M.

Seat Algérie

De nouvelles finitions sur le Crossover Arona



Animée par Ali Zidane

La Seat Arona se dynamise et s'enrichit avec de nouvelles finitions très attendues par la clientèle, puisque la boîte automatique est au cœur de la nouvelle gamme Arona. Équipée toujours d'un moteur 1.6 ess 110 CH, la Seat Arona répond à toutes les catégories sociales de

la clientèle et répond aux besoins de tous, avec des avantages en prix et équipements.

La Arona City propose une panoplie d'équipements permettant à ses usagers de bénéficier d'un maximum de style et d'élégance, avec des jantes en alliage 16", des barres de toit, des feux de jour à Led et des rétroviseurs à réglage électrique, des vitres arrière sur-teintées et un radar

de recul.

De l'intérieur, elle est équipée d'un volant multifonction en cuir, d'un écran multimédia 6,5" et d'un pack intérieur chrome avec éclairage intérieur à LED. La Arona Xcellence, qui sera désormais au milieu de la nouvelle gamme, sera exclusivement en boîte automatique et a un niveau d'équipements très élevé. Disponible avec des jantes en

alliage 17", la Arona Xcellence propose des barres de toit en métal brillant, de rétroviseurs électriques et rabattables, un radar de recul et en plus, un écran multimédia 8".

En plus d'être spacieuse, pratique et confortable, la Seat Arona est le véhicule technologique par excellence. Pour ce qui est de la version FR de la Arona automatique, elle garde tous ses atouts de la version manuelle à commencer par des jantes 18", une barre de toit métal brillant et un toit bi-ton. Cette version se distingue aussi par son pack extérieur FR et son parechoc et poignées de porte ton carrosserie avec baguettes chromées.

A l'intérieur, la Arona FR s'offre une sellerie tissu «edge

white». Pour une conduite sûre, le pack FR se dote d'une caméra de recul pour l'aide au stationnement arrière. La Seat Arona sera commercialisée à partir de ce jeudi dans l'ensemble du Réseau Sovac.

Côté prix, Arona City : disponible en deux finitions : en boîte manuelle aux prix remis de 2 340 000 DA. Et en boîte automatique au prix de 2 700 000 DA, avec un prix de lancement remis de 200 000 DA.

Arona Xcellence : disponible uniquement en boîte automatique au prix de 3 059 000 DA avec une remise de 200 000 DA.

Arona FR : disponible en boîte automatique au prix de 3 100 000 DA, avec un prix de lancement de 2 900 000 DA, soit une remise de 200 000 DA.

Peugeot Algérie :

Nouvelle promotion sur la 208 Tech Vision



Ce n'est pas 100 000 DA mais 200 000 DA que propose Peugeot Algérie sur son modèle assemblé en Algérie, à savoir la citadine 208 dotée de la motorisation diesel 1.6 HDI développant 92 ch, associée à la boîte de vitesses manuelle à cinq rapports, indique le site web d'information fil d'algérie.com. La remise est applicable pour la Peugeot 208 TechVision à travers l'ensemble du réseau de distribution de Peugeot Algérie. En plus de la remise, les clients peuvent profiter de la disponibilité immédiate du véhicule. Pour les équipements, la Peugeot 208

TechVision 1.6 embarque l'ABS, le régulateur et limiteur de vitesse, 4 airbags, l'ESP, l'aide au freinage d'urgence, le Hill Assit, l'écran tactile 7" Bluetooth/USB, climatisation à régulation bizona, radar arrière et caméra de recul, toit panoramique, feux de jour DRL à LED, feux arrière griffes 3D LEDS, jantes en alliage 16" titane, alarme, allumage automatique des feux, rétroviseurs rabattables électriquement, vitres sur-teintées, volant croûte de cuir, accoudoir central, essuie-glace automatique, détecteur de sous-gonflage, coques de rétroviseurs chrome brillant...

Industrie automobile

Nissan propose la nomination du président de Renault comme administrateur

Le conseil d'administration de Nissan a proposé mardi la nomination du nouveau président de Renault, Jean-Dominique Senard, au poste d'administrateur laissé vacant par l'arrestation de Carlos Ghosn, emprisonné au Japon sur des soupçons de malversations financières.

L'annonce a été saluée en France comme «une très bonne nouvelle» par le ministre de l'Economie, Bruno Le Maire. «Cela participe à la normalisation des relations entre Nissan et Renault», a-t-il réagi.

L'Etat français est le premier actionnaire de Renault, avec 15% du capital et 22% des droits de vote, et le constructeur français détient 43% de Nissan.

Les relations entre les deux partenaires se sont tendues ces dernières semaines, après les accusations publiques du constructeur japonais contre Carlos Ghosn, qui cumulait les fonctions de P-DG de Renault et de président de Nissan et Mitsubishi, ses deux partenaires japonais. Dès les premières révélations, M. Ghosn avait été déchu de ses responsabilités au sein des deux groupes nippons. Mais Renault a défendu la présomption d'innocence et attendu sa démission fin janvier pour organiser sa succession.

La désignation de M. Senard au conseil d'administration de Nissan ne sera effective qu'après approbation des actionnaires lors d'une assemblée générale extraordinaire dont la date a été fixée au 8 avril, selon un communiqué du constructeur automobile japonais.

A cette occasion, les actionnaires seront aussi appelés à voter la destitution de M. Ghosn et de son bras droit Greg Kelly, a précisé Nissan. Bien que démis de leurs fonctions, peu après leur interpellation le 19 novembre à Tokyo, ils gardent leur titre d'administrateur tant que l'AG n'a pas acté cette éviction.

Le groupe n'a pas prévu à ce stade de remplacer M. Kelly. Après le 8 avril, M. Senard, personnalité saluée par le patron exécutif de Nissan, Hiroto Saikawa, comme un homme «avec qui on peut discuter», pourra donc siéger au conseil d'administration de Nissan. Mais il n'a pas encore été décidé qui en prendrait la tête.

Aucun successeur à M. Ghosn n'a pour l'instant été nommé. M. Saikawa pensait initialement assurer l'intérim, selon les médias japonais, mais il a finalement préféré temporiser. Le choix d'un nouveau président n'interviendra probablement pas avant juin, une fois reçues les conclusions du comité chargé d'améliorer la gouvernance de Nissan suite aux lacunes révélées par l'affaire Ghosn, avait précisé M. Saikawa en janvier.

Le comité s'est déjà réuni deux fois et doit rendre un rapport fin mars. Son président estimait récemment que la «concentration excessive d'autorité dans



les mains d'une seule personne était à l'origine des dérives au sein de Nissan», visant implicitement Carlos Ghosn. L'ancien patron emblématique de l'alliance franco-japonaise est inculpé d'abus de confiance et minoration de revenus aux autorités boursières de 2010 à 2018.

Nissan en Angleterre

Coup de frein de Nissan en Angleterre à deux mois du Brexit

L'ABANDON par Nissan de son projet d'assembler un nouveau crossover dans le nord-est de l'Angleterre constitue un revirement spectaculaire du constructeur japonais, mais aussi un brutal coup de frein pour l'industrie automobile britannique à deux mois du Brexit. Dimanche, le groupe japonais est revenu sur sa décision, dévoilée en octobre 2016, d'assembler le X-Trail pour le marché européen dans sa gigantesque usine britannique, sa plus grande du continent. Nissan a évoqué notamment «l'incertitude persistante» quant à la forme future du Brexit. A la place, ce 4x4 urbain sera fabriqué à Kyushu, île du sud du Japon où il est déjà assemblé pour d'autres marchés. Cette annonce a fait l'effet d'une douche froide dans les fraîches contrées septentrionales où se situe Sunderland, une cité de près de 300 000 habitants, sauvée de la désindustrialisation par l'arrivée du constructeur japonais dans les années 1980 et qui a voté majoritairement pour le Brexit au référendum de juin 2016. Mais l'onde de choc a résonné jusqu'à Londres. «L'annonce de Nissan constitue un coup pour le secteur et la région, où l'on tablait sur un agrandissement du site et (une augmentation) de la main-d'œuvre employée», a déploré le ministre des Entreprises, Greg Clark. Ce revirement du constructeur nippon ne signifie certes pas que le site et ses 7 000 salariés sont menacés. D'autres véhicules y sont construits, notamment la voiture électrique Leaf, et de nouveaux sont attendus comme les derniers modèles des crossover Juke et Qashqai. Aucun plan de réduction d'effectifs n'est prévu. Reste que la déception dans la région risque d'être à la hauteur du soulagement manifesté en octobre 2016 lorsque la direction du groupe japonais avait confirmé son ancrage sur place – en prévoyant d'y assembler son nouveau Qashqai mais aussi le X-Trail.





Irak

Le nouveau chef du Pentagone à Bagdad rassure après les propos de Trump

■ Le chef du Pentagone, Patrick Shanahan, a tenté mardi de rassurer les dirigeants à Bagdad sur l'avenir des militaires américains dans leur pays, après le retrait de Syrie et l'annonce par Donald Trump qu'il voulait «surveiller l'Irak» depuis l'Irak.

Par Rima C.

Alors que Bagdad a déclaré la victoire sur les jihadistes il y a un an et que l'assaut «final» est en cours en Syrie, les appels au départ des Américains d'Irak se font de plus en plus pressants. De nombreuses voix, surtout venues du camp pro-Irak, l'autre grande puissance agissante en Irak avec les États-Unis, réclament le départ définitif des soldats américains. Et depuis que M. Trump a déclenché la colère à Bagdad en affirmant qu'il se servirait de l'Irak pour «surveiller l'Irak», diplomates,

militaires et désormais responsables gouvernementaux tentent d'éteindre l'incendie. Arrivé dans la matinée d'Afghanistan, le ministre de la Défense par intérim, dont c'est la première tournée à l'étranger depuis sa prise de fonctions début janvier, est venu rassurer le gouvernement irakien avant de décoller le soir même pour la Belgique. Il a rencontré le Premier ministre Adel Abdel Mahdi, une rencontre marquée par «une très bonne atmosphère», a-t-il indiqué à la presse, à son arrivée à Bruxelles. «J'ai clairement fait savoir que nous respectons leur souveraineté, l'importance qu'ils accor-

dent à leur indépendance et que nous sommes là-bas à l'invitation du gouvernement», a-t-il ajouté. Evoquant la réunion ministérielle de l'Otan prévue cette semaine à Bruxelles, M. Shanahan a indiqué qu'il entendait briefer ses «homologues ici à l'Otan de (sa) perception sur l'Afghanistan, la Syrie et l'Irak et sur les opportunités qui se présentent pour la coalition». Il a ajouté que les discussions porteront sur comment «profiter des opportunités là-bas (...) en termes de potentiel dans le nord-est de la Syrie, pour mettre en place une force d'observation en mesure d'assurer la stabilité à long terme». Interrogé sur la possibilité que des militaires américains partis de Syrie puissent être redéployés en Irak pour poursuivre depuis ce pays les opérations contre l'État islamique (EI), M. Shanahan a assuré que «la question n'avait tout simplement pas été discutée». Quant à l'Irak, le sujet a été évoqué «indirectement», a-t-il indiqué. M. Mahdi «m'a dit : nous devons maintenir de bonnes relations avec tous nos voisins, nous devons aussi maintenir des relations fortes avec les États-Unis». Un haut responsable du Pentagone ayant requis l'anonymat a insisté sur le fait que «l'activité militaire principale» des États-Unis en Irak était «la mission contre l'EI». L'Irak, a-t-il



PH. A. D. R.

poursuivi, «doit savoir que nous y sommes engagés et que la poursuite de notre présence aux côtés des forces de sécurité est cruciale pour qu'elles continuent à maintenir la sécurité». Mais l'annonce de M. Trump a fait tiquer jusque dans les rangs des alliés traditionnels de Washington, grand ennemi de Téhéran, et, ironiquement, relancé une campagne anti-Américains qui peinait jusqu'alors à percer réellement. Une proposition de loi a été déposée au Parlement afin d'imposer un calendrier de départ aux Américains. Fait rare, elle

pourrait faire l'unanimité parmi les deux principales forces de l'Assemblée : la liste emmenée par le leader chiite Moqtada Sadr qui se veut le champion de l'indépendance de l'Irak, et le bloc pro-Irak des anciens combattants anti-EI. Lundi, lors d'une conférence de presse commune, ils ont réclamé «un nouvel accord» pour encadrer la présence des troupes étrangères en Irak, en premier lieu des troupes américaines. Les États-Unis ont envahi l'Irak en 2003 et renversé Saddam Hussein.

R. C.



Points chauds

Corruption

Par Fouzia Mahmoudi

Si Justin Trudeau, Premier ministre canadien, a dû faire face à quelques conséquentes polémiques depuis son accession au pouvoir en 2015, aucune n'avait menacé aussi sérieusement sa crédibilité que celle impliquant l'une de ses ministres dans une sordide affaire de corruption. En effet, le gouvernement canadien est confronté à une polémique sur des allégations d'intervention du cabinet du Premier ministre canadien pour éviter un procès à la société SNC-Lavalin, impliquée dans un vaste scandale de corruption en Libye. Mardi matin, alors que la polémique continuait d'enfler, l'ancienne ministre de la Justice Jody Wilson-Raybould, sur laquelle l'entourage de Justin Trudeau aurait tenté de faire pression, a annoncé sa démission du gouvernement. «Je suis surpris et déçu de sa décision, parce que si elle avait l'impression que le gouvernement n'avait pas bien fait son job (son travail), n'avait pas respecté toutes les normes, c'était sa responsabilité de venir m'en parler à l'automne, ce qu'elle n'a pas fait», a réagi Justin Trudeau lors d'une conférence de presse. Le dirigeant canadien, qui nie fermement que son cabinet ait voulu empiéter sur les prérogatives de la ministre de la Justice, a avoué ne pas comprendre «totalement pourquoi elle a pris cette décision», tant elle est «incompatible avec les conversations» que tous deux ont eues «au cours des derniers jours». Citant des sources anonymes, le journal «The Globe and Mail» affirmait jeudi dernier que le cabinet du Premier ministre canadien avait demandé à Wilson-Raybould, alors ministre de la Justice, d'intervenir dans ce dossier afin que les procureurs concluent avec SNC-Lavalin un accord à l'amiable. Ceci aurait entraîné l'abandon d'accusations au pénal, ainsi qu'un long et coûteux procès, en échange du versement d'une amende. La Gendarmerie royale (GRC, police fédérale) avait déposé en 2015 des accusations formelles contre la maison-mère du géant canadien SNC-Lavalin ainsi que ses filiales de BTP et de développement international pour «corruption d'agents publics étrangers» et pour «fraude». D'ex-dirigeants sont également poursuivis dans des enquêtes distinctes. Selon le «Globe», Jody Wilson-Raybould a «ignoré» les demandes du cabinet du Premier ministre, ce qui lui aurait valu son poste : mi-janvier, elle avait été rétrogradée ministre des Anciens combattants. Ces révélations ont eu l'effet d'une bombe politique, à quelques mois d'élections législatives incertaines. Les responsables de l'opposition ont tiré à boulets rouges sur Justin Trudeau, le pressant de faire toute la lumière sur ces allégations, notamment en levant le secret professionnel auquel l'ancienne ministre de la Justice est tenue. «Les manquements à l'éthique de M. Trudeau et sa gestion catastrophique de ce dernier scandale ont créé un chaos au sein de son gouvernement», a accusé Andrew Scheers, chef de l'opposition conservatrice à Ottawa. «Les Canadiens méritent de savoir la vérité». C'est une polémique aux conséquences potentiellement dévastatrices qui s'abat sur le gouvernement de Justin Trudeau, qui devra d'une façon ou d'une autre répondre aux critiques qui lui sont faites et qui remettent en cause sa crédibilité. L'opposition voit là une occasion en or pour tenter de se mettre en selle et retrouver les faveurs des Canadiens qui devront retourner aux urnes en octobre prochain pour élire un nouveau Premier ministre.

F. M.

Haïti

Scènes de chaos avec l'intensification de la révolte contre le président

Haïti a connu mardi une nouvelle journée de tensions, émaillée de scènes chaotiques en marge des manifestations où au moins six personnes ont trouvé la mort depuis le début de la contestation jeudi dernier, les manifestants réclamant la démission du président, resté muet. Les 78 détenus de la prison d'Aquin, une petite ville sur la côte sud, se sont évadés à la mi-journée mardi, a confirmé le porte-parole de la police nationale d'Haïti (PNH). Les circonstances exactes de l'évasion ne sont pas encore déterminées. Selon les témoins, une manifestation contre le président haïtien avait lieu devant le commissariat jouxtant l'établissement pénitentiaire. A 200 km plus au nord, le centre-ville de Port-au-Prince a lui été le théâtre d'affrontements entre la police et des centaines de manifestants des quartiers populaires. Un jeune homme a été tué par balle sur un carrefour proche du palais présidentiel, a constaté un journaliste de l'AFP. La police n'a fourni un bilan des pertes en vies humaines qu'après la première journée de mobilisation nationale de l'opposition, le 7 février : deux personnes avaient alors

trouvé la mort en marge des manifestations. Depuis, quatre autres décès par balle ont été recensés par les journalistes de l'AFP. Voitures incendiées, quelques magasins pillés : après la dispersion du cortège qui a rassemblé plusieurs milliers de personnes dans la capitale mardi, les opposants les plus déterminés ont exprimé avec rage leur frustration contre les inégalités sociales grandissantes, aggravées par la corruption systémique. «Le président nous a menti. Ses promesses de nous offrir du travail pour qu'on puisse enfin avoir de l'argent pour se payer à manger, c'était du bluff. Voyez, ça fait deux ans qu'il est au pouvoir et le peuple souffre encore plus de la faim», témoigne Vanel Louis-Paul, manifestant dans la capitale pour la sixième journée consécutive. «Si Jovenel (Moïse, le président NDLR) ne veut pas partir, on va faire souffrir la bourgeoisie qui l'a soutenu, pour qu'elle aussi comprenne», a-t-il menacé. La frustration populaire a été exacerbée par la publication, fin janvier, d'un rapport de la Cour supérieure des comptes sur la gestion calamiteuse et les possibles détournements des fonds

prêtés depuis 2008 par le Venezuela à Haïti pour financer son développement. Une quinzaine d'anciens ministres et hauts fonctionnaires sont épinglés. De même qu'une entreprise dirigée à l'époque par Jovenel Moïse, identifiée comme bénéficiaire de fonds pour un projet de construction d'une route sans signature de contrat. Face à cet audit, à la colère populaire et aux violences, le pouvoir exécutif s'enfonçait dans un mutisme troublant. Lundi soir, les associations du secteur privé ont déploré, via une note de presse, «une colère populaire légitime qui est malheureusement orientée à tort vers les entreprises qui créent des emplois» et souhaitent l'instauration d'un dialogue entre acteurs politiques. Face à la dégradation de la situation en Haïti, le département d'État américain a ordonné mardi à tous les enfants du personnel diplomatique américain de l'ambassade des États-Unis de quitter le territoire. Dans son communiqué, le département d'État «approuve» également le départ du personnel américain non essentiel et des membres adultes des familles de personnel américain.



Musée Ahmed-Zabana d'Oran

Reprise de l'activité du «cartable muséal»



■ La nouveauté du «cartable muséal» de 2019 est qu'il s'invite aux CEM, à l'inverse des autres années qui ciblaient les lycées.

Par Fatah H.

L'activité du «cartable muséal», initiée par le musée public national «Ahmed-Zabana» d'Oran, reprendra du service pour se déplacer à travers différents établissements scolaires, a-t-on appris mardi auprès de cet établissement culturel.

La nouveauté du «cartable muséal» de 2019 est qu'il s'invite au CEM, à l'inverse des autres années qui ciblaient les lycées, a souligné la chef de service animation, pédagogie et ateliers au musée.

Le programme du «cartable muséal» prévoit la visite de sept CEM, dans une première étape de cette manifestation qui vise à diffuser la culture des musées en milieu scolaire et enrichir les connaissances historiques des élèves pour toucher tous les établissements vers la fin de l'année scolaire, a indiqué Nadia Adlène, notant que cette activité a été lancée au début du mois de février en cours au niveau du lycée «Abdelhamid Ibn Badis», proche du musée.

La raison du choix du cycle moyen est que son programme scolaire comprend des leçons d'archéologie, d'histoire et de patrimoine, a expliqué la même responsable.

Parmi les objectifs du «cartable muséal» dirigé par l'animatrice culturelle du musée «Ahmed-Zabana», Wafae Ouramdani, est d'intéresser les élèves à l'histoire de la ville d'Oran, le musée public national et les collections archéologiques que recèle cet établissement et de les sensibiliser à l'importance de préserver le patrimoine.

F. H./APS

Foire internationale du livre de La Havane

Une forte affluence sur le stand algérien

Une forte affluence du public est enregistrée sur le stand algérien à la 29^e Foire du livre de La Havane. L'Algérie qui est présente lors de cette manifestation culturelle comme invité d'honneur, expose 200 livres en arabe, français, anglais, espagnol et même en braille. Les œuvres exposées se veulent une référence pour présenter la culture et la littérature algériennes. Approché par l'APS, un visiteur cubain a indiqué qu'«il était venu découvrir la culture et la littérature algériennes». «Je suis très heureux que l'Algérie participe en tant qu'invitée d'honneur», s'est réjoui un autre visiteur cubain ayant vécu en Algérie, affirmant que «sa présence aujourd'hui parmi les Algériens lui rappelle de bons souvenirs». Le stand algérien renferme «200 titres» en arabe, français, anglais, espagnol, voire même en braille, sur

l'Algérie, sa culture et sa littérature, a fait savoir le responsable du stand, Mohamed Ikareb, soulignant que 80% des livres exposés seront dédiés à la bibliothèque nationale de Cuba «José-Martí» et le reste à l'ambassade d'Algérie à La Havane. A rappeler que le ministère de la Culture cubain s'était engagé également à traduire 21 titres d'écrivains algériens de renom, à l'instar de Merzak Bektache et Djilali Khellas, Nacéra Belloula et Azzedine Mihoubi qui seront présentés au public à l'occasion. Le pavillon algérien n'a cessé de séduire les visiteurs cubains qui ont eu l'occasion de voir leurs prénoms transcrits en arabe avec la plume du calligraphe Tayeb Laidi. Présente à l'évènement, l'artiste du henné, Naciba Antar, a su attirer les cubaines par ses dessins sur leurs mains et bras. Le conte populaire algérien est également au

rendez-vous avec la conteuse Sihem Kenouche qui a enchanté le public cubain (de différentes tranches d'âge) avec ses histoires et sa belle gestuelle. Deux conférences ont été organisées au niveau du stand algérien, portant sur «les droits d'auteur» et «l'édition» en Algérie, animées respectivement par le dgénéral (DG) de l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (Onda), Sami Bencheikh El Hocine, et le directeur du livre et de la lecture publique au ministère de la Culture, Djamel Foughali.

Deux autres conférences sont également prévues la semaine prochaine sur «La littérature algérienne entre le passé et le présent» et «La littérature féminine», et seront animées par l'académicien Hamadi Abdellah et la femme de lettres Maïssa Bey.

L. B.

France

Le 39^e salon Livre Paris du 15 au 18 mars, l'Europe invitée d'honneur

La 39^e édition du salon Livre Paris se tiendra du 15 au 18 mars avec l'Europe comme invitée d'honneur, annoncent les organisateurs. Au total, le salon accueillera neuf scènes dont une scène Polar consacrée aux littératures policières, une scène «Young Adult» (les romans destinés au 15-25 ans) et une scène BD-mangas-comics. Parmi les pays invités de la scène Europe figurent l'Allemagne, la Belgique, la Grèce, la Hongrie, l'Italie, le Kosovo, le Luxembourg, les

Pays-Bas, la Pologne, la Roumanie, la Russie, la Slovaquie et l'Ukraine. Quelque 3 900 auteurs sont annoncés pour venir rencontrer leurs lecteurs et signer leurs ouvrages. Une soixantaine d'auteurs dont l'Italien Erri de Luca, l'Espagnol Javier Cercas ou l'Autrichien Robert Menasse viendront illustrer la diversité du patrimoine littéraire européen et discuteront de l'avenir de l'Europe. C'est la première fois, depuis la création du salon en 1981, qu'un conti-

nant est mis en avant plutôt qu'un pays en particulier. La 38^e édition de cette plus grande manifestation littéraire en France avait reçu la Russie comme invitée d'honneur. La littérature indienne sera à l'honneur pour la 40^e édition. «Ce projet inédit met en lumière le dynamisme de l'édition européenne. Le public pourra aller de découvertes en découvertes, mais aussi, à travers le regard des auteurs, se confronter aux problématiques politiques et sociales qui animent notre conti-

ment», a expliqué mardi, au cours d'une conférence de presse, le directeur du salon, Sébastien Fresneau. Le sultanat d'Oman bénéficiera du statut d'invité spécial tandis que la capitale slovaque Bratislava sera la ville invitée d'honneur. Par ailleurs, le Québec sera présent à travers une quarantaine d'auteurs dont Christophe Bernard, lauréat du Prix des libraires du Québec en 2018, ou la poétesse américaine Joséphine Bacon.

Racim C.

«Jinpa» du Tibétain Pema remporte le Cyclo d'Or

Le film «Jinpa», du réalisateur tibétain Pema Tsenden, a remporté le Cyclo d'Or du 25^e édition du Festival international des cinémas d'Asie (FICA) de Vesoul (est), ont annoncé mardi soir les organisateurs dans un communiqué. Le jury international, présidé par le réalisateur singapourien Eric Khoo, a récompensé «Jinpa» du prix le plus prestigieux en raison de «l'originalité de son style et de son langage cinématographique unique», selon le communiqué. «Jinpa», «une histoire de vengeance et de rédemption», raconte le parcours d'un chauffeur de camion qui croise brièvement la route d'un

auto-stoppeur décidé à tuer un homme qui lui a causé du tort. Le film est une adaptation de deux nouvelles : «L'Assassin» de Tsering Norbu, et «J'ai écrasé un mouton», de Pema Tsenden. Le réalisateur et scénariste tibétain obtient son 2^e Cyclo d'Or après avoir été consacré une première fois en 2016 à Vesoul pour un autre long-métrage, «Tharlo». Le grand prix du jury international a été remis à «Rona Azim's Mother», de Jamshid Mahmoudi (Afghanistan), «pour sa sincérité et sa façon de montrer l'affection pour les réfugiés afghans en Iran». Ce film a également reçu le prix Inalco, offert par l'Institut

national des langues et civilisations orientales. Le prix du jury international revient à «Sub-zero wind», de Kim Yu-ri (Corée du Sud), «pour sa capacité à raconter une histoire intense à travers une multitude de petits détails». Le Fica qui s'est déroulé du 5 au 12 février 2019 et a réuni 32 700 spectateurs, a également remis un «Cyclo d'Or d'honneur» au président du jury, Eric Khoo, pour l'ensemble de son œuvre. Le festival a été créé en 1995 par un couple de documentaristes français, Jean-Marc et Martine Théroanne. La 26^e édition est programmée du 11 au 18 février 2020.

R. C.

AGEND'ART

Galerie d'arts Le Paon
(Centre des arts de Riadh El Feth)

Jusqu'au 15 février :

Exposition collective d'arts plastiques «Alwan 2019», avec les artistes Abderrahmane Azougli, Djahida Houader, Slimane Boucetta, Yasmina Sadoun et Abderrahmane Kahlane.

Institut Culturel italien d'Alger
(El-Biar, Alger)

Jusqu'au 19 février :

Exposition «Rien de personnel», de l'artiste italien Claudio Burei. L'exposition est ouverte tous les jours sauf le samedi de 10h à 17h, le vendredi de 10h à 13h.

Théâtre national algérien
Mahieddine-Bachtarzi (Alger)

Jeu du 14 et vendredi 15

février :

Pièce «Nathan le sage» d'après l'œuvre de Gotthold Ephraim Lessing. Mise en scène : Alice et Bertrand Kazmareck. Texte : Bertrand Kazmareck. La pièce sera présentée par la troupe Amitié Interreligieuse de la ville d'Istres (France).

Galerie d'art Asselah Hocine

Jusqu'au 10 mars :

Exposition de l'artiste peintre Abdennour Zerfaoui.

Galerie Seen Art (Dely

Ibrahim, Alger)

Jusqu'au 9 mars :

Exposition de l'artiste plasticien

et calligraphe Yazid Kheloufi,

intitulée «Les encres de l'âme».

Opéra d'Alger Boualem-

Bessaih (Ouled Fayet, Alger)

Vendredi 22 février à 20h30 :

Keral Productions présente un

spectacle de Haroun, la révéla-

tion du stand-up français.



Championnats d'Afrique de lutte
Présélection à Alger

Sixante athlètes de la sélection algérienne juniors et seniors de lutte (messieurs et dames) effectueront à partir d'aujourd'hui un stage de présélection en vue des championnats d'Afrique, prévus du 26 au 31 mars à Hammamet (Tunisie), a-t-on appris mardi de la Fédération algérienne des luttas associées (FALA). Le staff technique national, composé des entraîneurs Zeghdane Messaoud, Aoune Fayçal et Sofiane Nouiga, a convoqué 60 athlètes (33 juniors, 10 seniors et 17 filles) pour prendre part à ce stage de présélection de quatre jours. De son côté, la sélection algérienne seniors (lutte gréco-romaine) poursuit son stage de

préparation à Budapest en Hongrie (9-25 février), sous la conduite des entraîneurs roumain Rusu Cornell et Bendjedaa Maazouz. Ce stage sera ponctué par le Tournoi international Polyak-Imre, une compétition importante pour les lutteurs algériens qui auront l'occasion de jauger leurs capacités avant les Championnats d'Afrique de Hammamet. Pour rappel, lors de la précédente édition tenue du 7 au 11 février 2018 à Port-Harcourt (Nigeria), les sélections algériennes de luttas associées (cadets, juniors, seniors et féminine) avaient remporté 37 médailles (16 or, 10 argent et 11 bronze).

Coupe d'Algérie (1/4 de finale)
Légère modification au programme
des rencontres

LA COMMISSION fédérale de la Coupe d'Algérie de football a procédé à une légère modification au programme des rencontres des 1/4 de finale (aller-retour) prévues du 19 février au 28 mars à 17h00.

- **Aller :**
19 février 2019 :
Stade 20-Août-1955 (Alger):
CR Belouizdad - NA Hussein-
dey
- Stade 19-Mai-1956
(Annaba): USM Annaba - ES
Sétif
- Stade Chadid-Hamlaoui
(Constantine): CS Constantine -
MC Oran

23 février 2019
Stade de l'Unité maghrébine
(Béjaïa): JSM Béjaïa - Paradou
AC

Retour :
27 février 2019 :
Stade 8-Mai-1945 (Sétif): ES
Sétif - USM Annaba

Stade Zabana (Oran): MC
Oran - CS Constantine

9 mars 2019 :
Stade Omar-Hamadi
(Alger): Paradou AC - JSM
Béjaïa

28 mars 2019 :
Stade 20-Août-1955 (Alger):
NA Hussein-dey - CR
Belouizdad

Championnat méditerranéen U17 de handball
Le coach national Arrouch dégage
son ossature à Port-Saïd

LE STAFF TECHNIQUE de la sélection algérienne de handball U17 abordera le Championnat méditerranéen de la catégorie, prévu du 18 au 23 février à Port-Saïd (Egypte), avec l'intention de dégage une ossature en vue du Championnat d'Afrique U18 en 2020 et du Championnat du monde U19 en 2021, selon l'entraîneur Lakhdar Arrouch.

«La sélection algérienne qui prendra part au Championnat méditerranéen est un groupe nouvellement constitué. Ces jeunes-là entrent dans un long cycle de formation des joueurs des équipes nationales. Donc, c'est une sélection en prévision de la constitution des équipes nationales U18 et U19. Ce ne sera pas la liste finale des joueurs car beaucoup de noms entreront et sortiront du groupe jusqu'à la fin 2019», a expliqué à l'APS l'entraîneur des U17. Pour dégage l'équipe qui se rendra en terre égyptienne, le staff technique des jeunots Algériens avait travaillé avec une liste élargie de 34 joueurs. «Avant de publier la liste finale des joueurs convoqués, nous avons fait appel à 34 joueurs lors d'un regroupement de deux jours. Puis

nous avons réduit la liste à 20 éléments avant de garder dimanche dernier uniquement 18 joueurs qui feront le déplacement avec nous», a ajouté le technicien algérien. A v a n t d'aborder le Championnat méditerranéen, la sélection algérienne participera à un tournoi maghrébin des U17, prévu à Tunis mercredi, jeudi et vendredi. «Il est fort possible que ce rendez-vous devienne un tournoi nord-africain si l'Egypte décide d'y participer au dernier moment. Ce que nous faisons est un travail d'évaluation car jouer en équipe nationale ou en club n'est pas la même chose du tout. Ce ne sont pas les mêmes objectifs», a-t-il conclu. Le tirage au sort du Championnat méditerranéen U17 aura lieu dimanche prochain à Port-Saïd en présence de 12 équipes, dont l'Arabie saoudite et les Emirats arabes unis, invités d'honneur du tournoi. Les participants seront scindés en deux groupes de six équipes chacun, les leaders à l'issue de la phase de poules s'affrontant en finale, tandis que les autres joueront les matchs de classement.

Ligue des champions d'Afrique (4^e j/Gr.D)

La JSS bat Vita Club et se relance

La JS Saoura s'est imposée mardi soir face aux Congolais de l'AS Vita Club 1 à 0, en match disputé au stade du 20-Août-1955 de Béchar, à l'occasion de la 4^e journée (groupe D) de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football et se relance dans la course à la qualification aux quarts de finale de cette prestigieuse compétition.

Par Mahfoud M.

L'unique but de la partie a été inscrit par Ziri Hammar (78^e) sur un tir en dehors de la surface. La JSS comptait deux points seulement avant cette rencontre. En effet, et à deux journées de la fin de cette phase de poules, la JSS se retrouve à la troisième place du groupe avec cinq points, soit à un seul point du deuxième, le Simba SC. Dans l'autre match de cette poule, les Tanzaniens de Simba SC ont réalisé, un peu plus tôt dans la journée, une retentissante victoire à Dar Es-Salaam face au club égyptien du Ahly (1-0), vice-champion d'Afrique. Lors de la 5^e journée, prévue les 8 et 9 mars prochain, la JSS accueillera Simba SC dans un match décisif, alors que l'Al-Ahly enchaînera avec un autre déplacement à Kinshasa pour affronter l'AS Vita Club. Les deux premiers du groupe se qualifieront pour les quarts de finale. Les Sudistes doivent, en tout cas, croire en leur potentiel et se donner à fond pour d'abord tenter de remporter ce match face aux Tanzaniens avant de rendre



Les gars de la Saoura réussissent une belle opération

visite à Al Ahly où il s'agira, au moins, d'éviter la défaite.

La JS Saoura «a mérité sa victoire ce mardi soir face à l'AS Vita Club», a déclaré son entraîneur Krim Zaoui, à l'issue de cette rencontre. «Cette première victoire de notre équipe au sein de ce même groupe, devant les attaques rapides des joueurs du Vita Club, qui ont fait un grand match, nous incite à davantage de travail pour poursuivre notre chemin au sein de cette prestigieuse compétition africaine», a-t-il dit. «Cette victoire est venue démontrer que nos joueurs ont la

volonté de gagner encore au sein de ce même et difficile groupe et la rencontre de ce mardi soir confirme cette volonté de nos joueurs qui ont malheureusement raté de nombreuses occasions pour marquer davantage de buts», a-t-il ajouté. Pour sa part, l'entraîneur de l'AS Vita Club, Florant Ibangu, a tenu à féliciter la JS Saoura pour sa victoire et ce, «en jouant bien, ce qui lui permet d'arracher cette victoire méritée», a-t-il indiqué.

M. M.

Ligue 1 (22^e journée)

Le PAC dispose du CSC

Le Paradou AC a battu le CS Constantine par (1-0), mi-temps (1-0) en match comptant pour la 22^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, joué mardi soir au stade Omar-Hamadi de Bloughine (Alger). Le but du PAC a été inscrit par Riad Benayad (25^e minute). Cette 5^e victoire de rang met un terme à une série de 12 matchs sans défaite du CSC (toutes compétitions confondues), à savoir 11

victoires et un nul. Grâce à cette victoire, le PAC consolide sa 3^e place sur le podium (36 points - 22 matchs), alors que le CSC reste 4^e (32 pts - 21m), en compagnie du MC Alger (32 pts - 20m). En ouverture de cette journée, le MO Bejaïa et le CABB Arreridj se sont séparés sur un score nul (0-0). Après ce match, le CABB reste 10^e avec 23 points pour 21 matchs, alors que le MOB rejoint provisoirement le DRB

Tadjenanet à la 13^e place pour avec 21 points et 21 matches. Cette journée devait se poursuivre hier, le samedi 16, le samedi 23 février et le mercredi 20 mars.

R. S.

Résultats partiels:	
MOB - CABB	0-0
PAC - CSC	1-0

Ligue 2 (22^e journée - match avancé)

L'ASO redevient dauphin et met la pression sur le NCM

L'ASO Chlef s'est ressaisi après sa défaite face au leader, le NC Magra, la semaine dernière, en l'emportant lors de ce match avancé face à la lanterne rouge l'USM Blida, sur la plus petite des marges. Les Chélifiens retrouvent la seconde place au tableau général, alors que les Blidéens sont plus que jamais assurés de jouer en DNA la saison prochaine. Pour ce qui est du reste du programme et les autres matchs qui auront lieu le vendredi et samedi, il faut savoir que la pression sera très grande sur le CN Magra, avec ce succès de l'ASO puisqu'il se doit de bien

négoier son déplacement à Relizane où le RCR ne compte pas lâcher du lest. Ainsi, les gars de Magra risquent gros dans ce déplacement et se doivent de ce fait rester concentrés sur leur sujet s'ils ne veulent pas perdre du terrain par rapport à leurs concurrents. Pour ce qui est du WA Tlemcen, il évoluera à domicile et accueillera le MC El Eulma dans une rencontre qui promet, surtout avec le retour en force des Eulmis, ces derniers temps. L'US Biskra et la JSM Béjaïa se rencontreront dans ce qui peut être considéré comme l'un des chocs de la journée, sachant qu'un seul

point sépare les deux formations au classement général. Les Biskris partent avec les faveurs du pronostic, mais les Béjaïous ne s'avouèrent pas pour autant vaincus et tenteront de ramener au moins le nul.

M. M.

Le programme :	
Vendredi 15 Février:	
RCK-JSMS	(15h00)
ABS-MCS	(15h00)
ASMO-ESM	(15h00)
WAT-MCEE	(16h00)
USMAN-USMH	(17h00)
USB-JSMB	17h00)
Samedi, 16 février :	
RCR-NCM	(15h00)

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Algérie/Japon/industrie/véhicules

Partenariat entre le Groupe Hasnaoui et Nissan pour la production de véhicules en Algérie

UN ACCORD de partenariat entre le groupe algérien privé Hasnaoui et le constructeur japonais d'automobile Nissan Motor a été signé mercredi à Alger pour l'installation d'une usine de production de véhicules en Algérie avec un investissement de 160 millions de dollars. Le document a été paraphé par les co-présidents du groupe algérien, Sefiane et Feriel Hasnaoui, et le vice-président sénior de Nissan Motor, chargé de la région Afrique, Moyen-Orient et Inde, Peyman Kargar, en présence du secrétaire général du ministère de l'Industrie et des Mines, Kheireddine Medjoubi. La signature de cet accord, qui intervient suite à l'approbation du projet par le gouvernement en décembre 2018, sera suivie par la création, dans les prochains mois, d'une joint-venture qui lancera les travaux de construction de l'usine pour une durée de 12 mois. Cette société mixte sera dénommée Groupe Hasnaoui automotive production (GHAP SPA) et prévoit la création de plus de 1 800 emplois en Algérie. Quant à l'entrée en production des véhicules par cette usine, elle est prévue à partir du premier semestre 2020, avec une capacité initiale de 63 500 véhicules touristiques et utilitaires légers/an, selon les explications de M. Sefiane Hasnaoui. Cette usine de Nissan sera implantée dans la région de l'Oranie, a-t-il indiqué sans donner plus de détails sur le lieu précis du site lequel sera annoncé dès la finalisation de toutes les procédures administratives nécessaires. Selon lui, les équipes techniques de Nissan se chargeront, avec les intervenants locaux, du développement du taux d'intégration des composants entrant dans la fabrication des véhicules, ainsi que du soutien technique et de la formation, a avancé le co-président du groupe Hasnaoui qui avait été le distributeur officiel des véhicules Nissan depuis près de 25 ans. S'agissant de l'export, M. Hasnaoui a indiqué que cette future usine prévoit, dans son plan de développement, de consacrer une part de la production aux marchés extérieurs: «Si notre projet n'a pas une approche régionale, on aura raté un épisode». De son côté, le vice-président sénior de Nissan Motor, chargé de la région Afrique, Moyen-Orient et Inde, M. Kargar, a mis en exergue le caractère «stratégique» que revêt l'Algérie dans le plan de développement à moyen terme de Nissan à l'international (2019-2022). «Nissan est en pleine croissance en Afrique, et l'Algérie est un marché-clé pour nous. Son potentiel lui permet d'être le deuxième plus gros marché africain d'ici 2022», a soutenu

M. Kargar, en affirmant que le constructeur japonais apportera son savoir-faire et son expertise pour construire une usine répondant aux normes mondiales «rigoureuses» qui feront de cette usine en Algérie un «centre d'excellence». Selon lui, à travers ce projet d'investissement, Nissan proposera en Algérie une gamme de véhicules dotés d'une technologie japonaise «innovante», et ce, à travers quatre modèles. Concernant le taux d'intégration nationale, il a considéré qu'il devrait augmenter en fonction du développement du réseau des fournisseurs qui fabriqueront localement des pièces de mêmes standards que ceux à l'international. Dans ce cadre, Nissan compte s'appuyer sur son alliance internationale avec Renault et Mitsubishi afin de permettre d'optimiser les investissements dans la sous-traitance locale, note M. Kargar. «Avec l'alliance Nissan-Renault-Mitsubishi, nous allons développer un réseau de fournisseurs locaux communs avec Renault, déjà présent en Algérie. Cela va aussi permettre aux meilleurs sous-traitants algériens d'accéder au panel des fournisseurs mondiaux des usines de Nissan et de ses alliés», a-t-il soutenu. Pour sa part, le secrétaire général du ministère de l'Industrie a fait savoir que pour les nouveaux projets automobiles, ce département ministériel étudie tous les dossiers déposés et choisira uniquement les projets qui auront un apport technologique à même de permettre à l'Algérie d'avoir une véritable industrie automobile à l'avenir. Présent à cette cérémonie de signature de l'accord, l'ambassadeur du Japon, Kazuya Ogawa, a fait valoir que ce projet Nissan en Algérie s'inscrit dans le cadre de la relance des relations économiques algéro-japonaises, en rappelant la visite du ministre de l'Industrie, Youcef Youssi, en novembre dernier à Tokyo, ainsi que celle du ministre japonais des Affaires étrangères, Taro Kono, en décembre dernier à Alger, qui ont permis de lancer les négociations sur plusieurs projets d'investissement en Algérie ainsi que sur l'annulation de la double imposition entre les deux pays.

Halim Y./APS

Adrar

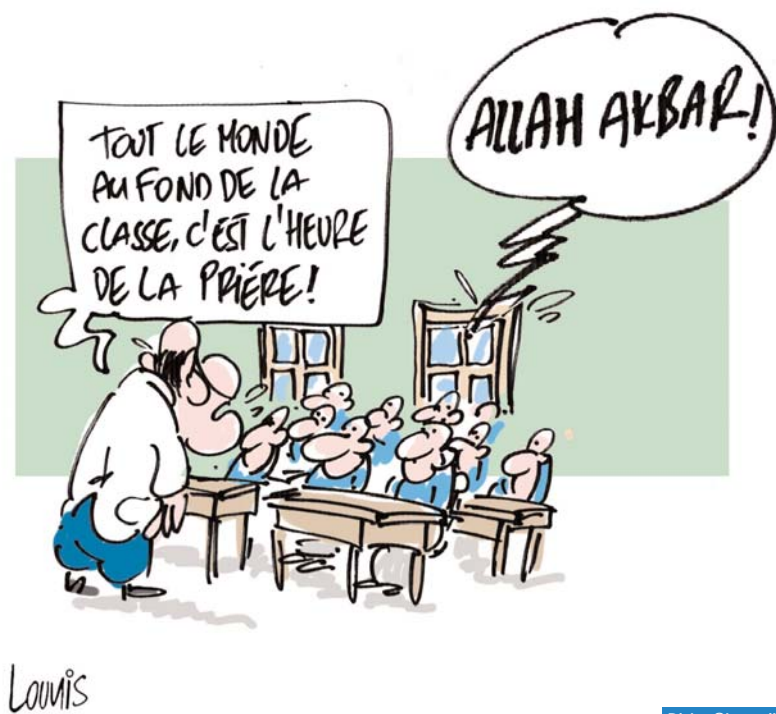
Huit morts dans un accident de la circulation à Tanezrouft

HUIT personnes ont trouvé la mort dans une collision d'un véhicule (4x4) avec une barrière de sable à Tanezrouft à 150 km au sud de la commune de Reggane, a-t-on appris mardi auprès des services de la Gendarmerie nationale. L'accident est survenu suite

à un excès de vitesse du véhicule qui transportait des voyageurs à quelque 10 km de la route nationale n°6 en provenance de la wilaya déléguée de Bordj Badji Mokhtar à destination de Reggane. Le chauffeur et son compagnon figurent parmi les victimes de l'accident

qui a causé des blessures aux autres personnes qui étaient à bord du véhicule. Les personnes décédées ainsi que les blessés ont été transportés à l'hôpital de Reggane par les services de la Protection civile, a-t-on ajouté de même source. H. Y.

L'école d'aujourd'hui



Djalou@hotmail.com

Vol de motos

Arrestation de sept personnes à Béjaïa

Un important réseau spécialisé dans le vol de motos a été démantelé par les éléments de la police judiciaire de la première sûreté urbaine de Béjaïa ces derniers jours.

Par H. Cherfa

ans, B.A. 19 ans, H.K.H. 21 ans, A.R. 21 ans et B.M. 19 ans tous natifs de Béjaïa. La poursuite des investigations a démontré que les autres motos volées ont été désossées et vendues en pièces détachées. Ils ont été présentés devant le parquet pour les chefs d'inculpation «d'asso-

ciation de malfaiteurs, vol qualifié avec circonstances de la nuit». Deux membres de la bande ont été placés sous mandat de dépôt, trois sous contrôle judiciaire et les deux mineurs ont été placés sous la responsabilité parentale, précise notre source. H. C.

Activité de la police

192 crimes et délits enregistrés le mois dernier

LA POLICE judiciaire de la sûreté de wilaya a traité quelque 192 affaires (crimes et délits) durant le mois de janvier dernier dont 139 crimes et délits d'atteinte aux biens privés et publics», indique la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Y sont impliqués 42 individus dont 08 ont été placés sous mandat de dépôt. Parmi les 192 affaires on retrouve aussi 42 affaires de crimes et délits, d'atteinte aux personnes impliquant 414 indivi-

us dont 01 a été écroué. Dans son bilan mensuel, la sûreté de wilaya a enregistré aussi 09 affaires de trafic de drogue impliquant 14 personnes dont 09 ont été enfermées. En plus de ces dernières, deux autres affaires de cybercriminalité ont été enregistrées impliquant deux personnes. Lesquelles ont été présentées devant les juridictions compétentes, ajoute notre source. H.C.

Accidents de la circulation

10 morts et 39 blessés en 24 heures

DIX PERSONNES ont perdu la vie et 39 autres ont été blessées au cours des dernières 24 heures, dans cinq accidents de la circulation survenus dans plu-

sieurs régions du pays, selon un bilan établi mercredi par les services de la Protection civile. La wilaya d'Adrar déplore le bilan le plus lourd avec le décès de 8 personnes, alors que 9 autres ont été blessées, suite au renversement d'un véhicule léger, survenu dans la commune de Reggane. Par ailleurs, et durant la même période, les secours de la Protection civile, ont prodigué des soins de première urgence à 3 personnes incommodes par l'inhalation de monoxyde de carbone émanant du chauffage de leurs domicile, dans la wilaya de Bel-Abbès. M. L.